

A Monsieur Bruno Delvaux, président du FNRS
A Madame Véronique Halloin, secrétaire générale du FNRS

Madame, Monsieur,

En dépit des délais très courts, les délégués syndicaux ont tenu à communiquer aux chercheurs le contenu de la proposition du CA. Toutes les nombreuses réactions qui nous ont été communiquées convergent dans leur appréciation très négative du fond et de la forme de la proposition du CA du FNRS, même si personne ne conteste l'idée que des chercheurs rétribués par des fonds publics sont naturellement tenus de justifier leur activité auprès de leur employeur. La proposition constitue une modification substantielle du contrat de travail des chercheurs puisque, pour la première fois, on introduit un lien entre une évaluation quinquennale et la permanence du poste de chercheur. Cette précarisation potentielle pose de nombreux problèmes techniques, juridiques et éthiques.

Vu l'irrecevabilité du document actuel, le banc syndical s'engage à formuler une proposition alternative à l'évaluation quinquennale des chercheurs pour la prochaine réunion de l'OCN en automne. A cette fin, un premier état des observations et des souhaits des chercheurs que nous avons consultés est joint à ce message. Ces premières réactions devraient vous permettre de proposer un autre document plus acceptable sur lequel nous pourrions débattre avec les chercheurs concernés afin de vous proposer d'autres procédures pour la prochaine réunion de l'OCN. D'ici là, le banc syndical demande aux Autorités du FNRS de s'en tenir aux procédures actuelles et d'appeler les chercheurs au dépôt de leurs rapports dans les procédures normales. Des réformes qui ont un impact important sur le statut et le contenu du métier de chercheur ne peuvent être adoptées dans la précipitation...

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Le Banc syndical de l'OCN